



BTS Maintenance des Véhicules Particuliers

Description de l'activité

> Le ou la technicien(ne) supérieur(e) de maintenance des véhicules exerce ses activités dans un atelier de maintenance, ou une plate forme d'assistance.

> Il ou elle peut être :

- technicien(ne) diagnostic et maintenance ;
- réceptionnaire après-vente ;
- conseiller(e) technique ;
- chef d'équipe atelier ;
- conseiller(e) technique « hot line » pour un constructeur ou un équipementier ;
- gestionnaire d'atelier.

> Au sein de son entreprise, ses activités consistent à :

- effectuer un diagnostic complexe ;
- réaliser les opérations de maintenance et de réparation complexes ;
- organiser la maintenance ;
- assurer la relation client.

Le ou la technicien(ne) supérieur(e) veille au respect de la réglementation aussi bien technique qu'environnementale et à la qualité du service après-vente.

Durée de la formation

2 années après un baccalauréat.

Recrutement

Candidature sur parcour sup

Débouchés | Poursuites d'études

- > Licences professionnelles (moteurs, diagnostic, gestion SAV, conception, ...)
- > Ecoles d'ingénieurs (généralistes, automobiles)
- > Classes préparatoires

Contenu de la formation

Enseignements Généraux : 773h

- > Culture Générale
- > Mathématiques
- > Sciences Physiques
- > Langue Vivante : Anglais

Enseignements Professionnels : 1284h

- > Analyse Fonctionnelle des Systèmes
- > Atelier maintenance des véhicules
- > Gestion des entreprises

10 semaines de Stage en Entreprise

Accompagnement personnalisé : 99h